

■ *Conférence* ■

LA PAROLE D'UN JÉSUITE ÉCOLO



Gaël Giraud, prêtre jésuite et économiste, est à Strasbourg le 4 avril pour une conférence sur la transition écologique. Pour lui, la solution réside en partie dans la gestion de nos « communs ».

Vous dites que la transition écologique doit passer par un travail collectif pour renforcer nos « communs ». Mais qu'est-ce qu'un commun ?

Pour certains philosophes, un commun est un bien inappropriable dont l'usage est universel. Pour les économistes, c'est un bien hybride en partie privé, en partie public. Quelle qu'en soit la définition, toutes les ressources naturelles sont éligibles pour être des communs : l'énergie, la biodiversité, la qualité des écosystèmes, la qualité de l'air... Le problème est que ce type de ressource se heurte à la fois à la question de la propriété privée et à celle de la souveraineté publique. Aux États-Unis, par exemple, lorsque je suis propriétaire d'un terrain, je possède aussi son sous-sol. Donc si j'y trouve du pétrole, personne n'a le droit de m'empêcher de l'extraire. Au Brésil, le président Jair Bolsonaro a déclaré qu'il allait reprendre la déforestation de l'Amazonie, le premier poumon de la planète. Or elle joue un rôle vital pour ralentir le réchauffement climatique. Pourtant, cette décision relève de la souveraineté de l'État brésilien... Qui peut la contester ?

Mais, alors, comment prendre soin de nos communs, notamment au niveau européen ?

Aucune ressource n'est intrinsèquement publique, privée ou commune. Regardez l'éducation : longtemps privée, elle est devenue en partie publique il y a deux siècles. Décider du statut de tel bien ou service est un acte politique, qui relève, en Europe, d'un débat

démocratique. C'est un enjeu de démocratie participative, qui concerne chaque citoyen à titre individuel et aussi les grandes institutions. Ensuite, pour prendre soin des communs auxquels nous tenons, il faut créer des institutions hybrides ni marchandes, ni publiques, dans lesquelles tout le monde est partie prenante : la société civile, la puissance publique, les entreprises...

Ça ressemble à un monde parfait... Est-ce viable économiquement ?

Oui, d'autant plus que ça existe déjà en Europe dans le secteur pharmaceutique. Pour moi, cette question est liée à la monnaie. Aujourd'hui, elle est privatisée dans la zone euro, mais pourquoi n'en ferait-on pas un bien commun ? De nombreuses monnaies complémentaires permettent à des communautés locales, des villes, des régions, des départements de mener des projets qu'ils ne peuvent plus réaliser avec la monnaie privatisée du secteur bancaire. C'est le cas, par exemple, en Sardaigne avec le sardex, dont le volume de transactions annuelles est équivalent à un milliard d'euros. Pour que ces monnaies soient pérennes, il faut qu'elles passent par le circuit public : que l'on puisse, par exemple, payer une fraction de ses impôts locaux avec elle.

En tant que chrétien, avons-nous un rôle à jouer ?

Le pape nous a clairement montré la marche à suivre avec *Laudato si'*. La transition écologique et solidaire ne se fera pas sans une réelle conversion spirituelle des personnes. Ce qui est caché derrière notre refus de faire la transition, c'est une crispation imaginaire sur la propriété privée comme si elle pouvait assurer notre salut. C'est faux. La grande tradition de l'Église, qu'on trouve déjà dans les Actes des Apôtres, c'est le partage en commun : « Ils mettaient tout en commun » (Ac 2, 44 ; 4, 32). Les chrétiens doivent se libérer de la fascination de la propriété privée pour participer à cette éthique des communs. ● RECUEILLI PAR MARGUERITE LEFEBVRE

□ LA CONFÉRENCE

« Les communs : une éthique à mettre en œuvre dans la réconciliation de l'homme avec son environnement. »

Judi 4 avril, 18 heures, Pôle européen de gestion et d'économie, Strasbourg. Gratuit. www.decere.eu